

## Décision n°2026-11-tarifs

Décision portant sur l'approbation des tarifs du colloque « *Nouvelles perspectives croisées francophones et anglophones sur les recherches viatiques* » (Centre de Recherches sur la Littérature des Voyages / Seuils et Traverses) \_Centre Interdisciplinaire d'Etude des Littératures d'Aix-Marseille (CIELAM - UR 4235)

### Le Président d'Aix Marseille Université

**Vu** le Code de l'éducation,

**Vu** les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

**Vu** la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1<sup>er</sup> février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

**Considérant** que le Centre Interdisciplinaire d'Etude des Littératures d'Aix-Marseille (CIELAM) organise le colloque « *Nouvelles perspectives croisées francophones et anglophones sur les recherches viatiques* » (Centre de Recherches sur la Littérature des Voyages / Seuils et Traverses) du 16 au 19 septembre 2026,

**Considérant** que cet événement vise à ouvrir un dialogue scientifique avec des spécialistes francophones et anglophones, en vue de proposer un état actualisé de l'art des études sur la littérature des voyages,

**Considérant** que ce colloque a aussi pour but de développer des réseaux de collaboration européens afin de soumettre une proposition pour un projet de recherche européen conjoint,

**Considérant** que ce colloque entre dans les missions qui sont dévolues à l'université,

### DÉCIDE

#### **Article 1<sup>er</sup> :**

Sont approuvés les tarifs d'inscription du colloque « *Nouvelles perspectives croisées francophones et anglophones sur les recherches viatiques* » (Centre de Recherches sur la Littérature des Voyages / Seuils et Traverses) organisé par le Centre Interdisciplinaire d'Etude des Littératures d'Aix-Marseille (CIELAM – UR 4235),

Ce colloque aura lieu du 16 au 19 septembre 2026 à Aix-en-Provence, sur le site de la Faculté de Droit et de Science Politique (FDSP).

Les tarifs d'inscription sont définis comme suit :

Catégories	Inscription du 31 mars au 31 août 2026	
	Montant HT	Montant TTC
Enseignant-chercheur	72,73 €	80 €
Etudiants, doctorants, PhD	45,45 €	50 €
Membre du comité scientifique	0 €	0 €
Accompagnant	27,27 €	30 €
Diner du colloque	54,55 €	60 €
Excursion calanques	54,55 €	60 €
Visite de la Grotte Cosquer	13,64 €	15 €

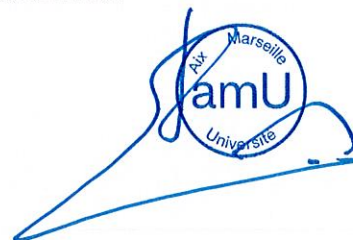
**Article 2 :**

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 25 mars 2026

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : **02 AVR. 2026**

Transmise au Recteur de la région académique le :

**02 AVR. 2026**